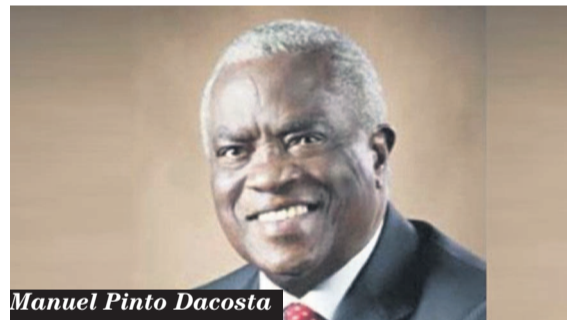
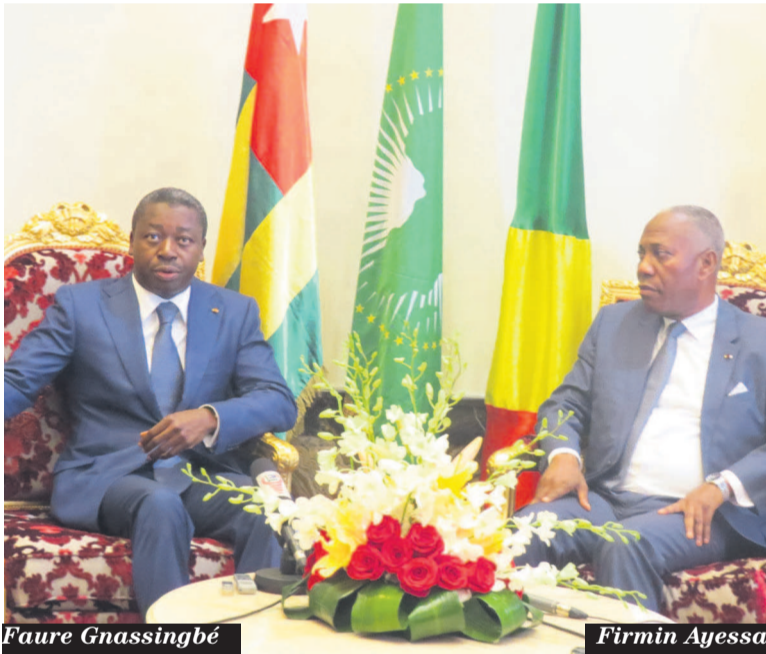




Ouverture des Jeux africains

Plusieurs chefs d'États accueillis à Brazzaville

Des invités de marque du Président de la république attendus pour l'ouverture des onzièmes Jeux africains ont foulé le sol de la capitale congolaise hier dans la soirée reçus par le ministre d'État, Firmin Ayessa. [Page 16](#)



Volleyball

Le Congo victorieux après le forfait de la Gambie



Les Diables rouges ont remporté leur première victoire aux onzièmes Jeux africains suite au forfait de la Gambie, absente au gymnase Henri-Elendé lors de la confrontation prévue hier. [Page 10](#)

Logements sociaux

Des opérateurs italiens installés sur le chantier des 5000 logements à Kintélé

La modernisation de Kintélé en périphérie nord de Brazzaville se poursuivra avec la construction d'une cité de 5000 logements sur un site de 875 hectares. Les sociétés italiennes GM3, Seas, Frimat Spa et Tosoni chargées d'exécuter les travaux ont été installées hier sur le lieu du projet par le gouvernement congolais. [Page 3](#)

Environ 4000 hommes veilleront sur la sécurité des compétitions



Le général Jean-François Ndengué entouré de gauche à droite par le général Albert Ngoto, le colonel Jules Moukala Tsoumou et le général Jacques Antoine Bouiti

Le président de la commission sécurité des Jeux africains, Jean-François Ndengué, a assuré hier, au cours d'un point de presse que toutes les dispositions sont prises pour la sécurité des compétitions. « Notre commission va monter en puissance dès le lancement des

compétitions et nous disposons de moyens et d'hommes pour accomplir cette mission », a-t-il promis en précisant qu'environ 4000 agents de police sont mis à la disposition de la commission dont il a la charge. [Page 3](#)

Supplément spécial

Tout sur les acteurs de 1965 et les enjeux de la onzième édition des Jeux africains [Pages 16](#)

ÉDITORIAL

Modernité

Page 2

JEUX AFRICAINS 2015

Le président de la commission Sécurité sollicite l'implication de la population

Le directeur général de la police a animé un point de presse le jeudi 3 septembre à Brazzaville. En sa qualité de président de la commission sécurité des 11^e Jeux Africains, le général Jean François Ndenguet s'est exprimé sur les dispositions prises pour sécuriser l'évènement.

« Nous ne dirons jamais assez que la sécurité est l'affaire de tous. La police a besoin de la contribution des populations à l'œuvre commune de sécurité », a indiqué Jean-François Ndenguet qui a insisté sur la participation de tous à l'effort de sécurité publique durant les Jeux. Le président de la commission sécurité a affirmé aussi qu'au-delà des sites proprement destinés aux compétitions, c'est toute la ville de Brazzaville qui sera sécurisée. Jean François Ndenguet a ajouté que les hommes engagés pour cette mission ont été spécialement formés et feront preuve de professionnalisme. Il a aussi attiré l'attention des agents de police sur d'éventuels dérapages. « Depuis 1998, quelque 300 policiers ont été radiés de nos effectifs pour divers motifs », a indiqué le directeur général de la Police. Il a aussi rappelé qu'environ 4000 agents sont mis à la disposition de la commission sécurité des JA.

Y avait-il une menace spécifique autour des JA ?

À cette question de la presse, le président de la Commission sécurité a brandi l'impératif de sécuriser les Jeux. « Notre commission va monter en puissance dès le lancement des compétitions et nous disposons de moyens et d'hommes pour accomplir cette mission », a-t-il souligné.

Entouré des généraux Albert Ngoto et Jacques Antoine Bouity, respectivement directeur général adjoint de la police et Commissaire central de Brazzaville, ainsi que du colonel Jules Monkala Tchoumou, le général Jean François Ndenguet a passé en revue divers aspects liés à la délinquance des jeunes, au maintien de l'ordre sur la voie publique et dans les enceintes sportives des JA. « Nous disons qu'avant d'élaborer notre concept et notre plan de mesures pour affronter l'insécurité, nous procédons tout d'abord à une évaluation pour identifier les facteurs de menaces. Nous pensons que le niveau de sécurité à Brazzaville est satisfaisant ». Brazzaville attend à l'occasion des JA les délégations d'une cinquantaine de pays, quelque 8000 athlètes, plus de 10000 accompagnateurs sans compter des milliers de spectateurs dans les différents sites retenus pour les compétitions.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Congo invité à adhérer à l'Initiative Forêt de l'Afrique Centrale

Ce projet a pour objectif de préserver la forêt du Bassin du Congo, dans l'optique d'atténuer les effets liés au changement climatique, réduire la pauvreté et contribuer développement durable.

Prélude à son lancement officiel le 29 septembre prochain à New-York en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, une délégation de la Banque mondiale, des Na-

du Bassin du Congo à couvrir les besoins financiers de leurs plans de développement économique et social couvrant notamment les sec-



Le ministre congolais de l'Economie forestière en bleu lors de l'entretien

teurs de l'Agriculture, l'En-

vironnement et ressources naturelles pour l'Afrique, Benoît Bosquet, chef de fil de cette délégation. « Si le Congo adhère à ce processus, il devra présenter un cadre national d'inves-

nergie, les Mines, les Transports, l'Education dans une perspective de développement durable », a expliqué le directeur Environnement et ressources naturelles pour l'Afrique, Benoît Bosquet, chef de fil de cette délégation.

« Si le Congo adhère à ce processus, il devra présenter un cadre national d'inves-

tissement multisectoriel détaillant des besoins sectoriels et transversaux du pays. Le Congo devra de même constituer un groupe de travail interministériel qui sera piloté par la présidence de République pour le suivi et la mise en œuvre de ce plan national », a-t-il précisé.

Rappelons que c'est en reconnaissance de multiples biens et services éco-systémiques fournis par la forêt d'Afrique, que les pays d'Afrique centrale au couvert forestier élevé en coalition avec les bailleurs volontaires, ont décidé de conclure ce partenariat et établir cette initiative.

Afin de réduire l'impact des gaz à effet de serre, le Congo s'est engagé depuis 2008, dans le processus Redd+ en mettant en œuvre une politique de conservation et de gestion durable des forêts.

En 2000, le gouvernement avait initié une politique forestière et environnementale traduite entre autres par : la création de 18 aires protégées couvrant 4.000.000 hectares de concessions forestières ; l'adoption de 11 concessions forestières couvrant 4.980.000 hectares et une certification de quatre concessions couvrant quant à elle une superficie de 3.048.000 hectares.

Lopelle Mboussa Gassia

LOGEMENTS SOCIAUX DE KINTÉLÉ

Les opérateurs italiens installés sur le site du projet

Les sociétés italiennes (GM3, Seas, Frimat Spa et Tosoni) en charge de construire 5000 logements sociaux à Kintélé, situé dans la banlieue nord de Brazzaville, se sont implantées officiellement sur le site des travaux, le 3 septembre.

La cérémonie s'était déroulée en présence du ministre congolais chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, accompagné d'autres membres du gouvernement. La partie italienne était représentée, quant à elle, par l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, ainsi que leur ministre du Développement industriel, Riccardo Maria Mouti. Conçu par le Bureau italien d'architecture et d'urbanisme Il Quadrato, le plan général de ce projet dont le coût prévisionnel de la première phase est estimé à 65 milliards 600 millions FCFA sera réparti entre les sociétés contractantes.

Il est prévu d'ériger, entre autres, sur ce nouveau pôle urbain de 2,5km, soit 875 hectares, 268 appartements pour 1600 habitants en moyenne. Les niveaux supérieurs et résidentiels auront des appartements avec au moins trois chambres à coucher. Les

rez-de-chaussée, par contre, auront une fonction commerciale et artisanale. « La modernisation déjà amorcée de Kintélé, impulsée par le complexe sportif de la Concorde et l'université Denis-Sassou-N'Guesso, le viaduc et les autres projets en gestation sont destinés à faire porter à cette ville naissante une responsabilité dans l'urbanisation de cette partie du pays », a déclaré le coordonnateur technique aux Grands travaux, Oscar Otoka, dévoilant les aspects techniques dudit projet.

En termes d'infrastructures routières, 150 hectares de cet espace seront consacrés à la réalisation des voiries, d'ouvrages d'assainissement et l'éclairage public. Une école primaire de onze salles de classes et un centre de santé intégré seront de même construits. « Pour sa position intermédiaire entre Brazzaville et la banlieue nord, ce projet devra participer à cimenter les liens séculaires entre la ville capitale et la zone économique spéciale de Maloukou », a relevé Oscar Otoka. Ce projet de partenariat entre les deux pays s'inscrit dans le cadre des objectifs du gouvernement congolais de doter la population des logements décentes.

L.Mb.G.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le plan national en chantier

Le plan national de la propriété intellectuelle du Congo en chantier est soumis à l'appréciation des membres du comité national de coordination et de développement de la propriété intellectuelle, autour d'un atelier, initié à cet effet.

Loin d'être l'aboutissement du processus d'élaboration de ce plan national, les membres ont face à eux une opportunité, pour enrichir le document en y apportant leur contribution, sur le rôle et la place que le Congo entend donner à la propriété intellectuelle pour son développement.

Fruit d'une coopération entre l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et le Congo, ce travail est une réflexion sur le lien existant entre la propriété intellectuelle et le développement en général. Ainsi, ce plan national s'appuie sur quatre axes stratégiques : le renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel existant ; la réorganisation et la modernisation des services chargés de la propriété intellectuelle ; la promotion de la propriété intellectuelle ; la valorisa-

tion des résultats de recherche et des actifs de la propriété intellectuelle.

Des axes concernant la législation, les indications géographiques, les industries de création, le commerce électronique, la gestion du droit d'auteur, les savoirs traditionnels et le folklore, le renforcement des institutions de propriété intellectuelle et des capacités humaines.

« (...) également de mesurer l'impact de la propriété intellectuelle dans la promotion stratégique du Congo, afin de lui conférer cette place méritante dans la réalisation des objectifs du développement particulier et sectoriel dans plusieurs domaines », a expliqué le représentant du directeur général de l'OMPI, Yves Ngoubeyou.

Selon le président du comité national de coordination, il serait impératif dans un contexte actuel (ouverture des marchés et de la libre entreprise), de faire connaître la propriété intellectuelle. Les entreprises devraient se l'approprier. Aussi, est relevé l'importance de

la promotion de la recherche-développement technologique, dans le but d'offrir des produits innovants et de bonne qualité aux consommateurs.

« L'objectif du plan est de promouvoir au Congo un cadre favorable à la protection et la promotion de la propriété intellectuelle dans la politique et la stratégie de développement économique-socio-culturel », a circonscrit le président du comité national, Jean Paul Célestin Akoualafoua-M'Voula.

Par ailleurs, le rôle de la propriété intellectuelle dans le développement économique d'un pays est une évidence. « Se protéger grâce à la propriété intellectuelle, c'est donner des moyens d'agir contre les contrefacteurs et les pratiques déloyales (...) Intégrer la propriété intellectuelle dans les politiques de développement de notre pays devient donc une nécessité, car elle se trouve au cœur de cette problématique de développement », a soutenu la directrice de l'antenne nationale de la propriété industrielle, Bernadette Oniangue.

Nancy France Loutoumba

VIE ASSOCIATIVE

L'AKE lance un projet agropastoral biologique dans le Pool

L'Association Kirikou événement (AKE) grâce au soutien de la municipalité française, Région Midi-Pyrénées, a procédé le week-end dernier, au lancement des activités maraîchères avec en toile de fond, la protection de réserves forestières à Kinkala et Louingui dans le Pool.

Dans les quelques hectares de terres arables dans le département du Pool, a expliqué le président de l'AKE, Magloire Sitou, ont été plantés des produits maraîchères comme le chou, la concombre, le poivron, la tomate... « La première phase du projet concerne pour le moment le sud du pays, avec l'élevage de porc et la volaille. Le département de la Likoua-

la est notre prochaine destination », a précisé Sitou.

Selon les initiateurs du projet, ces activités visent à soutenir le gouvernement congolais dans sa politique en faveur de l'auto-suffisance alimentaire et de la lutte contre la pauvreté. « On s'est aperçu que presque tous les produits alimentaires que nous consommons, sont des aliments importés. Le Congo-

lais ne produit plus rien, il achète tout de l'extérieur. C'est normal que tous les prix augmentent. », a dit le responsable de l'AKE.

Dans les régions forestières du sud du Congo, la culture du charbon-bois est malheureusement répandue. L'association se dit particulièrement préoccupée par l'ampleur du phénomène. « Le fait qu'on coupe ces arbres pour en faire du charbon, on se tue à demi-feu. », a fait remarquer Magloire Sitou. Le meilleur moyen de lutter contre la déforestation et la détérioration, a-t-il poursuivi, est d'associer la population locale dans cette bonne pratique d'exploitation des terres et milieux naturels.

D'autres initiatives importantes

Le partenariat avec d'autres structures, association, fondation et ONG, a permis à l'association d'être un peu plus active ces derniers



Les membres de l'AKE réceptionnant un conteneur de livres

mois dans le pays. Hormis, la commune de Midi-Pyrénées en France, l'AKE bénéficie également des appuis de l'Agence de l'eau, Ardure d'aronde qui est chargée d'acheminer par voie maritime les matériels de l'AKE depuis la France jusqu'au port de Pointe-Noire. Elle a aussi bénéficié du soutien financier des banques, telles que le Crédit-coopérative de Toulouse et la Société générale. Pour cela, l'association entend ouvrir au cours de la

prochaine année scolaire, des cybercafés dans des lycées publics de Brazzaville afin de favoriser aux jeunes élèves l'accès à l'outil informatique et l'internet. « Nos partenaires nous ont fourni plus de 500 ordinateurs pour ce projet. En dehors de ça, nous sommes en possession d'un conteneur de livres qui vont aider ces gens à se nourrir intellectuellement. », a confié le franco-congolais.

Fiacre Kombo



L'étendue de terre arable

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement d'un responsable administratif et financier, d'un chargé de la communication et gestion des connaissances et d'un comptable, qui compléteront l'équipe de l'Unité Nationale de Gestion du Programme.

Lieu de service : Brazzaville.

1. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprendra les documents suivants :

- une lettre de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, datée, signée, avec adresse-complète (E.mail et autre) et contact téléphonique;
- un curriculum vitae détaillé du candidat incluant 3 personnes de références;
- une lettre de motivation indiquant les raisons et les atouts du candidat;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu;
- un casier judiciaire de moins de 3 mois;
- un certificat de nationalité;
- les copies légalisées des diplômes;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages.

Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus seront invités à présenter les originaux des diplômes et des attestations de travail et de stage justifiant leur expérience professionnelle.

1. Modalités de sélection

La sélection se fera en 3 phases:

- Première phase : Présélection sur dossier;
- Deuxième phase : Test écrit;
- Troisième phase : Interviews.

Les dates et heures du test écrit et des interviews, seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

2. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à: Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage[Comité de sélection du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)]et devront comporter uniquement la mention suivante :

Dossier de candidature au poste de : (selon votre choix)

- Responsable administratif et financier;
- Comptable;
- Chargé de la communication et gestion des connaissances.

Les dossiers doivent être déposés au Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (secrétariat central) à Brazzaville.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 16 septembre 2015 à 15 heures.

Pour les TDR liés aux postes et tout autre renseignement complémentaire, s'adresser au :

- Ministère de l'agriculture et de l'élevage (face de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomez);

Fait à Brazzaville, le 25 août 2015

Le Directeur de Cabinet,

Jean Fulgence MOUANGOU

EDUCATION

Andrée Alberty Venisse-Thon Bouhoyi décroche son baccalauréat à 16 ans

Née le 4 avril 1999 à Pointe-Noire, Andrée Alberty Venisse-Thon Bouhoyi vient d'inscrire son nom sur la restreinte liste des élèves ayant obtenu le diplôme du baccalauréat à un très bas-âge. En effet, la gamine a arraché son bac A4 au terme de la session de remplacement, session de juillet 2015. Elle fait donc partie des 10,08% du taux de réussite enregistré sur toute l'étendue du territoire national. Andrée Alberty Venisse-Thon Bouhoyi a commencé ses premiers pas au complexe scolaire Dom Helder Camara où elle a passé le cycle maternel de 2001-2003. Elle y est restée de 2004-2008 pour le cycle primaire. Elle a passé ses études secondaires du deuxième degré (collège) au groupe Dom Helder Camara à Brazzaville et Ceminace à Pointe-Noire entre 2009 et 2012. En 2013, Andrée Alberty Venisse-Thon Bouhoyi revient dans la capitale congolaise et découvre le groupe scolaire Atlas juste pour 2 ans, soit de la seconde à la première. Lors de l'année scolaire 2014-2015, ses parents l'ont fait inscrire au groupe scolaire ACDE où elle a décroché cette année son baccalauréat série A4.



P.W.D.

SCIENCE-TECHNOLOGIE-WEB

Le premier « afronaute » bientôt dans l'espace !

Quatre candidats au voyage dans l'espace ont été sélectionnés pour être le premier astronaute africain noir dans l'espace. Un Nigérian a été tiré au sort.

Faire partie d'une équipe d'astronautes n'est pas donnée à beaucoup. Les conditions de sélection sont sévères. Le futur homme ou femme de l'espace doit en effet être en excellente condition physique mais aussi être « un cerveau » qui doit pouvoir ingurgiter une foule de connaissances scientifiques. C'est ce qui explique que beaucoup de bons scientifiques ne rassemblent pas les conditions physiques qui leur permettraient de dépasser l'étape du rêve, et beaucoup de sportifs pas assez d'atouts pour contempler la terre d'en-haut. L'Afrique, souvent vue comme une entité homogène, n'a compté jusqu'ici qu'un seul homme dans l'espace. Il s'agit du Sud-africain Mark Shuttleworth, parti dans l'espace avec un vol Soyouz le 25 avril 2002 (retour sur terre le 5 mai). Plutôt touriste de l'espace (il dut payer 20 millions de dollars américains de sa poche !) que scientifique, il dut quand-même prendre part à des expériences scientifiques de recherches sur le sida. Le prochain africain de l'espace, l'afronaute comme l'ont déjà baptisé les médias, a été tiré d'une liste de quatre jeunes, filles et garçons, qui ont la particularité d'être aussi de brillants scientifiques. Le jeune médecin Freeman Osonuga a présenté les meilleures capacités à ce rôle. Nigérian, chirurgien, il est aussi un blogueur reconnu de son pays qui dit déjà qu'il brûle d'impatience d'aller tutoyer les étoiles. Il voyagera à bord de la navette privée Lynx Mark II de la société X-COR.

Lucien Mpama

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

ADELARD YVON BONDA

« Une première pluie suffirait pour que Djiri soit coupé du reste de la ville »

Dans une interview accordée récemment à la presse après avoir visité quelques érosions qui menacent dangereusement certains quartiers du 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, le conseiller municipal Adelard Yvon Bonda, a demandé aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour éviter le pire

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Après cette visite, que pouvez-vous dire de la question des érosions qui menacent le quartier Massengo-Djiri ?

Adelard Yvon Bonda (A Y B) :

Cette situation me fait très mal. C'est pourquoi à la veille des saisons des pluies, je reviens sur cette question pour que les pouvoirs publics puissent descendre sur place. Une première pluie suffirait pour que Djiri soit coupé du reste de l'arrondissement. Je souhaite que les pouvoirs publics fassent urgemment une descente sur le terrain, pour aller vivre de visu cette triste réalité. Qu'on essaie de regarder le danger qui guette la station terrienne de Mougouni à Massengo. C'est une érosion grave. À l'allure où vont les choses et si on ne fait pas attention, c'est toute cette partie de Brazzaville et les maisons des innocentes populations qui vont être englouties. Même si on ne peut pas construire les collecteurs d'eau sur cette voie ou la bitumer, mais la remblayer serait une bonne chose pour permettre à la population de circuler librement. À ce jour, nous avons déjà enregistré au total trois cas de décès. Pour cela, j'interpelle le maire de Brazzaville d'avoir un regard particulier sur cette situation parce que les populations de Djiri sont, aujourd'hui, abandonnées à elles-mêmes.

LDB : Brazzaville abrite du 4 au 19 septembre, les 11e Jeux africains, ce qui justifie l'exécution des travaux sur le tronçon Nkombo-Kintélé en passant par la route nationale n°2 via Djiri. Aviez-vous quelques soucis ou un appel à lancer ?

A Y B : La société Andrade Gutierrez devrait se battre, pour épargner aux habitants de Djiri des souffrances subies lors de la dernière saison des pluies. Elle a tout intérêt à le faire pour que les travaux avancent normalement. Déjà, je vous dis que ce



fait actuellement nous désole en tant qu'habitant de ce quartier. Il arrive des moments où les usagers de cette route subissent de longs embouteillages, de 18 h à 23 h. Le tronçon Nkombo télévision-marché Massengo est tantôt parcouru en 6 h du temps. C'est aberrant. Avec les Jeux africains qui pointent à l'horizon, je pense que cette société devrait travailler nuit et jour pour faciliter le trafic sur l'axe Djiri-Kintélé. Les populations de Djiri aimeraient aussi aller assister aux Jeux africains, pour accompagner les efforts du gouvernement et surtout faire plaisir aux invités de marque. Quant à l'appel lancé récemment par le chef de l'Etat lors de son message sur l'état de la nation concernant la mobilisation de la jeunesse congolaise autour de ces jeux, c'est un message que nous sommes en train de relayer. Malgré nos maigres moyens. La jeunesse de Brazzaville en général et celle de Djiri en particulier, à qui je demande de ne pas se laisser manipuler, doivent être derrière les autorités nationales et prendre d'assaut, à l'ouverture et à la clôture des jeux, les différents stades modernes construits. Cette jeunesse doit également s'approprier les jeux africains qui font, désormais, partie de notre patrimoine. Tout ceci pour prouver à nos hôtes que le Congo, qui a abrité il y a 50 ans (en 1965) les 1ers Jeux africains est une grande nation du sport. Cela permettra au Congo d'être bien vu à travers le monde.

LDB : Vous venez de séjourner dans les capitales des trois pays d'Afrique de l'Ouest, notamment Dakar au Sénégal, Abidjan en Côte d'Ivoire et Cotonou au Bénin. Que peut-on retenir de votre voyage ?

A Y B : En tant que politique,

j'ai saisi cette opportunité pour regarder comment fonctionne la décentralisation chez les autres. J'ai, donc, échangé avec quelques collègues-conseillers de ces pays suscités (notamment ceux de Dakar et d'Abidjan), pour voir comment ils fonctionnent par rapport à nous. De sorte que leurs expériences puissent nous aider, en tant que « nouveaux venus » dans les Assemblées locales. J'ai donc bénéficié des sages conseils de ces élus locaux. A Dakar, j'ai été émerveillé de voir les agents municipaux en plein travail sous une pluie battante et à une heure tardive. Ceci, pour le bien de la population. Je partagerais cette expérience avec mes collègues conseillers de Brazzaville pour qu'au niveau de notre mairie, on essaie d'inculquer ce savoir-faire à nos agents municipaux. Pour que ces derniers soient totalement au service de la mairie. De même, à Abidjan, le Conseil est debout en train d'échanger régulièrement avec la population. Ça été un très bon séjour, marqué par des échanges fructueux avec des collègues conseillers. J'ai gagné beaucoup d'eux.

LDB : Quelles seront les priorités des populations de Djiri lors de la session du conseil qui s'ouvre dans quelques jours ?

A Y B : Je suis en train de préparer une fiche technique à présenter à partir de la semaine prochaine. Dans l'ensemble, nous regarderons les questions liées au fonctionnement de la ville et du bureau du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. Sans oublier, justement, le suivi des dernières délibérations que nous avons arrêtées. Pour les populations de Djiri, nous pensons que leurs priorités concernent : les voiries urbaines ; l'accès à l'eau potable et à l'électricité qui pose encore problème. Ajouter à cela, le problème de l'accès aux soins de santé par les populations. C'est vrai que le gouvernement est en train de construire à Nkombo, un hôpital général. Mais, aujourd'hui il est nécessaire que l'Etat puisse construire, d'abord, un petit centre de santé intégré pour permettre aux populations de bénéficier des premiers soins avant d'atteindre le CHU.

Propos recueillis
par Parfait Wilfried Douniama

Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	2 au 4 septembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	7 au 10 septembre 2015
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	14 au 18 septembre 2015
Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	21 au 25 septembre 2015
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	28 septembre au 2 octobre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

OOPÉRATION CONGO/OMI

Quarante ans déjà, un exemple à pérenniser

La coopération entre le Congo et l'Organisation maritime internationale (OMI) a été amorcée au lendemain de l'adhésion de la République du Congo à la Convention des Nations unies portant création de cette institution, le 5 septembre 1975.

Les actions de coopération- entreprises concernent plusieurs domaines. Par exemple, dans le cadre du Programme Intégré de Coopération Technique, le Congo a bénéficié dans la période allant de 1998 à ce jour, d'une assistance soutenue et assidue, surtout en ce qui concerne le renforcement des capacités des personnels de l'administration maritime et portuaire traduit en terme de séminaires- ateliers et de missions de consultation. Ensuite, dans le cadre de la formation maritime, l'OMI a octroyé dix bourses d'études de deux ans à l'Université Maritime Mondiale de Malmö (Suède) et deux pour une formation en droit maritime à la Valette (Malte). En réponse à l'assistance positive de l'Organisation maritime internationale, le Congo a pu mener plusieurs activités de coopération, ratifiant plus de 90% des Conventions maritimes de l'OMI sur la sécurité et la sûreté maritimes, la protection de l'environnement marin et celle des Nations unies sur les transports maritimes et s'attèle à créer les conditions de la mise en œuvre des conventions sur le travail maritime.

Le Congo participe de façon régulière et efficace aux activités de l'OMI à travers sa présence aux principales réunions de l'organisation telles que les Assemblées générales, les réunions et les sessions des comités spécialisés. Le Congo a également contribué aux activités de l'OMI par le soutien officiel qu'il apporte aux Etats membres ayant sollicité leur élection au bureau du Conseil et a toujours fait une déclaration aux travaux de l'Assemblée générale particulièrement en 2009, 2011 et 2013.

À la faveur de cette participation, la République du Congo a toujours été perçue comme tête de file pour le développement du secteur dans la

sous-région. Fort de cette reconnaissance, le Congo qui s'acquitte de ses cotisations par un paiement régulier, assume actuellement les fonctions de président du Mémorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'Etat du port dans la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Mou d'Abuja), de président du Conseil d'administration de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (Arstem) d'Abidjan et de 2ème vice-président de l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC). L'OMI a assisté le Congo pour l'aide apportée dans la Stratégie Africaine Intégrée pour les Mers et les Océans à l'horizon 2050 de l'Union Africaine, dite Stratégie AIM 2050.

Par ailleurs, la République du Congo a été choisie par l'OMI pour abriter le Centre de Coordination de la zone IV de recherche et de sauvetage maritimes. Elle organise le 25 juin de chaque année, la journée des Gens de Mer, le 30 septembre, la journée mondiale de la Mer et participe toujours à l'Assemblée générale de l'OMI.

Il sied de noter qu'en quarante ans de coopération avec l'Organisation maritime internationale, le Congo tire pleinement profit des avantages administratifs, techniques et technologiques aux effets cumulatifs indéniables qu'elle lui procure et la Nation devrait être reconnaissante envers ses cadres par des distinctions honorifiques.

Les récents développements de son secteur portuaire et pétrolier off shore exigent que l'administration maritime nationale joue pleinement son rôle d'Etat du port et d'Etat côtier en assumant les différentes responsabilités qui lui incombent, en vertu des Conventions internationales adoptées sous les auspices de l'OMI, de la CNUCED et de l'Organisation internationale du travail. Le Congo s'est engagé dans le processus de l'Audit volontaire de l'Organisation et attend la contrepartie de l'OMI, comme dans celui de la Recherche et Sauvetage Maritime et entend solliciter de l'OMI, une assistance totale et un appui technique continu.

Guillaume Ondzé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE



Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS







L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpoila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE



LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES (PRCCE)

EN PARTENARIAT AVEC:



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit



LCB Bank
L'Épargne au Service de l'Économie

A MIS EN PLACE

LE CHÈQUE SERVICE





DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI,
CRÉATEURS D'ENTREPRISES
DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT





Les chèques Services sont émis à Brazzaville et Pointe Noire
Brazzaville : Agence Centrale LCB Bank et Caisse de la Fédération des MUCODEC
Pointe Noire : Agence Centrale LCB Bank et Délégation des MUCODEC



www.lechequeservice.com

: info@lechequeservice.com

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Pnud lance un concours de reportages des journalistes des pays en développement

À l'approche de la COP21 qui se tiendra en décembre à Paris, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) lance un concours de reportages pour amplifier la couverture de l'actualité climatique, dont la date limite est le 11 octobre 2015.

Ce concours de reportages, Voices2Paris vise à sensibiliser le public sur les conséquences négatives du changement climatique ainsi que sur les solutions mises en œuvre par des particuliers et des gouvernements dans les pays en développement, indique un communiqué. Le directeur du Pnud, Neil Buhne a déclaré : « Nous souhaitons fournir à de jeunes journalistes issus des pays en développement l'occasion unique de contribuer au débat mondial sur le changement climatique à l'approche de la COP21 tout en renforçant leurs capacités et en assurant la reconnaissance de l'excellence ». Ce concours s'adresse à des journalistes ayant au plus 35 ans, issus des pays en développement, souhaitant « contribuer à une meilleure sensibilisation du public au sujet du changement climatique », précise le communiqué du Pnud. Les meilleurs reportages seront publiés quotidiennement à l'approche de la COP21. Et les auteurs des deux reportages gagnants assisteront et couvriront l'actualité du sommet des Nations unies COP21, prévu à Paris en décembre.

Les soumissions peuvent se faire en français, en anglais, en arabe, en chinois et en espagnol jusqu'au 11 octobre.

La sélection des articles sera assurée par des journalistes ayant une grande expérience dans le domaine du changement climatique.

Pour plus d'information, voir le site web du Pnud :

<http://www.apo.af/bXq9up>

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un nouveau programme adopté pour l'horizon 2030

À la faveur de la 70e session de l'Assemblée générale des Nations unies qui se tiendra du 25 au 27 septembre sur le thème : « Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 », les chefs d'Etat des pays membres examineront les 17 objectifs et 169 cibles retenus dans le cadre d'un nouveau et ambitieux programme de développement du monde qui remplace les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les 17 objectifs et autres cibles qui forment ce programme ont été retenus après deux années de négociations intenses dont la transparence et le caractère inclusif ont été salués par la communauté internationale. Pour ce faire, le secrétaire général a appelé les Etats à faire preuve d'un engagement fort dans la mise en œuvre du futur programme. Il a salué tous ceux qui ont contribué à sa mise au point. « Une nouvelle ère s'ouvre avec un tournant crucial symbolisé par un programme à l'horizon 2030 qui vise haut » et qu'adopteront les 150 dirigeants, chef d'Etat et de gouvernement », a commenté Ban Ki-moon. « Vous avez surmonté vos différences pour le bien commun de l'humanité et après trois ans de négociations, vous êtes parvenus à un accord sur une vision audacieuse de la transformation du monde », a-t-il ajouté.

Depuis 15 ans, la poursuite du développement a été inspirée par huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui ont symbolisé l'ambition d'éradiquer l'extrême pauvreté et des fléaux sociaux épouvantables. Le programme de développement durable à l'horizon 2030 a, en ce qui le concerne, pour l'ambition de ne laisser personne de côté puisque les dirigeants du monde affirment qu'ils ne s'étaient jamais engagés à mettre en œuvre un programme aussi « vaste et universel », composé de 17 objectifs de développement durable assortis de 169 cibles intégrées et indissociables. « Ce

programme marque un changement de paradigme. Il complète le travail inachevé des OMD, élève notre niveau d'ambition et aborde les questions et les défis émergents. Il reconnaît l'étroite interdépendance des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable », s'est félicité Ban Ki-moon. « Merci, a-t-il souligné, d'avoir conduit l'humanité si loin, dans ce voyage collectif vers un monde meilleur pour tous les peuples du monde et maintenant marchons avec détermination pour arriver à destination ».

Selon le secrétaire général, le nouveau programme innove également dans la façon dont il relie la paix et le développement durable, en soulignant le rôle central de l'Etat de droit, des institutions responsables et de l'accès à la justice. Il le fait tout en donnant la priorité aux personnes vulnérables et marginalisées dans le but de ne « laisser personne de côté ». Les objectifs retenus concernent l'élimination de la pauvreté dont une élimination complète de l'extrême pauvreté d'ici à 2030, soit les personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour. Ils concernent aussi l'élimination de la faim, l'accès à la santé, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes, l'accès à l'eau et à l'assainissement et l'accès à l'énergie. Les mêmes objectifs visent aussi la promotion de la croissance économique, la construction d'infrastructures résilientes et d'une industrialisation durable, la réduction des

inégalités dans les pays et entre les pays, la viabilité des villes et des établissements humains. Les modes de consommation et de production durables, la lutte contre les changements climatiques, la conservation des océans, la restauration des écosystèmes terrestres, la promotion de sociétés pacifiques et ouvertes, et le renforcement du partenariat mondial sont tout aussi pris en compte par ces objectifs. Pour ce faire, il a été demandé au Forum politique de haut niveau, sous les auspices de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social (ECOSOC) de jouer « un rôle central » dans le contrôle du suivi et de l'examen au niveau mondial de la mise en œuvre de ce programme. « Le programme de développement durable pour 2030 est un accord dont vous pouvez être fiers », a affirmé Ban Ki-moon. Il a averti que sa mise en œuvre exigera un engagement fort de la part de toutes les parties prenantes, ainsi que des données chiffrées et indicateurs de suivi fiables pour mesurer les progrès.

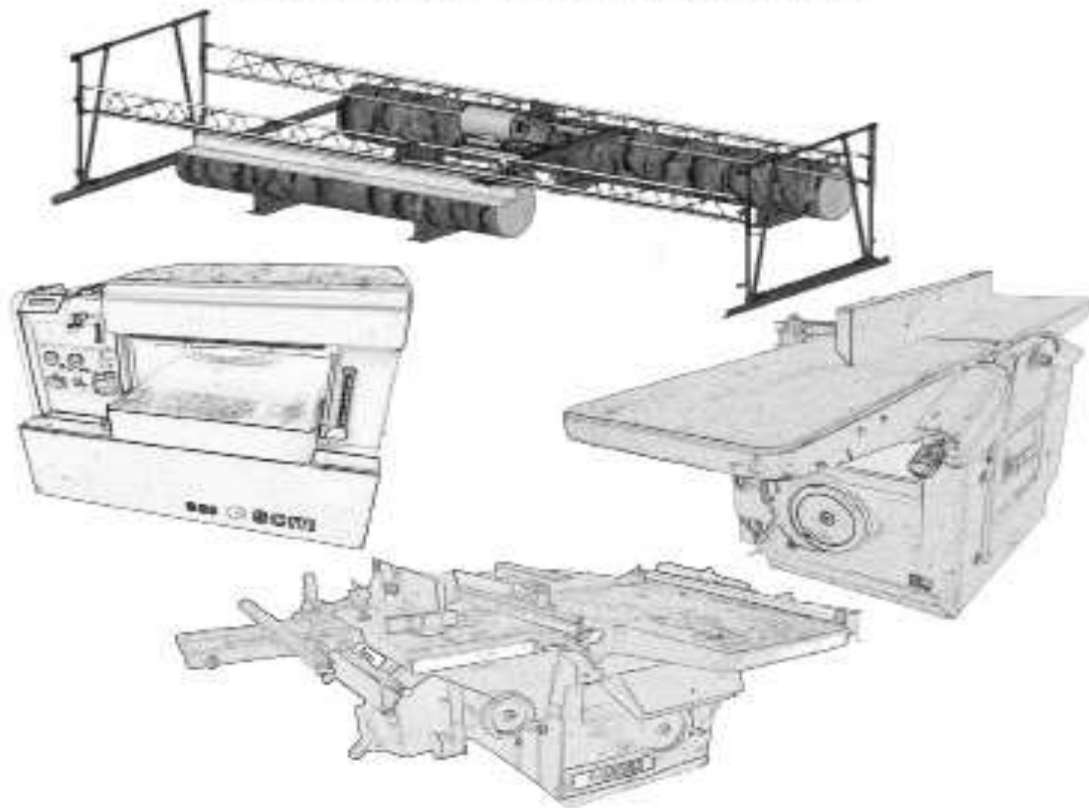
Outre le secrétaire général, des intervenants ont été nombreux à se féliciter de l'aboutissement d'un processus de négociations qui est considéré, selon les termes du représentant du Brésil, comme « le plus transparent et le plus inclusif de l'histoire de l'Organisation ». Quant à son homologue du Pérou, il s'est dit heureux que l'ONU soit en mesure de commémorer son soixante-dixième anniversaire avec en mains un instrument aussi ambitieux. Les représentants du Groupe des 77 et de la Chine, des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID), parmi d'autres, ont salué en particulier le fait que le futur programme tienne compte de leurs spécificités et difficultés particulières.

Nestor N'Gampoula

VENTE MACHINES A BOIS

EXPORT - NEUF & OCCASION

Devis avec transitaire



Ets. JOULIN Père & Fils – Paris

10, rue Destouches – 94500 CHAMPIGNY sur MARNE – FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Fax : +33 (0)1 42 07 12 13

Email : ets.joulin@free.fr

NÉCROLOGIE

Jean François Miayoukou, Joséphine Loukouzi, Elise Bandoki, la famille Kindongo, les enfants et petits enfants Dioulou, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, père et grand-père,

Nicolas Dioulou. Décès survenu le vendredi 28 août 2015 à 2h00 des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire est située n°93 rue Cardinal Émile Biayenda, arrêt 3 Francs-PSP Mpissa.

Les obsèques sont prévues pour le vendredi 4 septembre selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps ;
 - 10h00 : recueillement au domicile familial à Mpissa ;
 - 11h30 : départ pour la paroisse Saint-François ;
 - 12h00 : messe de requiem ;
 - 13h30 : départ pour le village Mavouéla à Mbamou
- Samedi 5 septembre
11h00 : enterrement dans le cimetière familial.

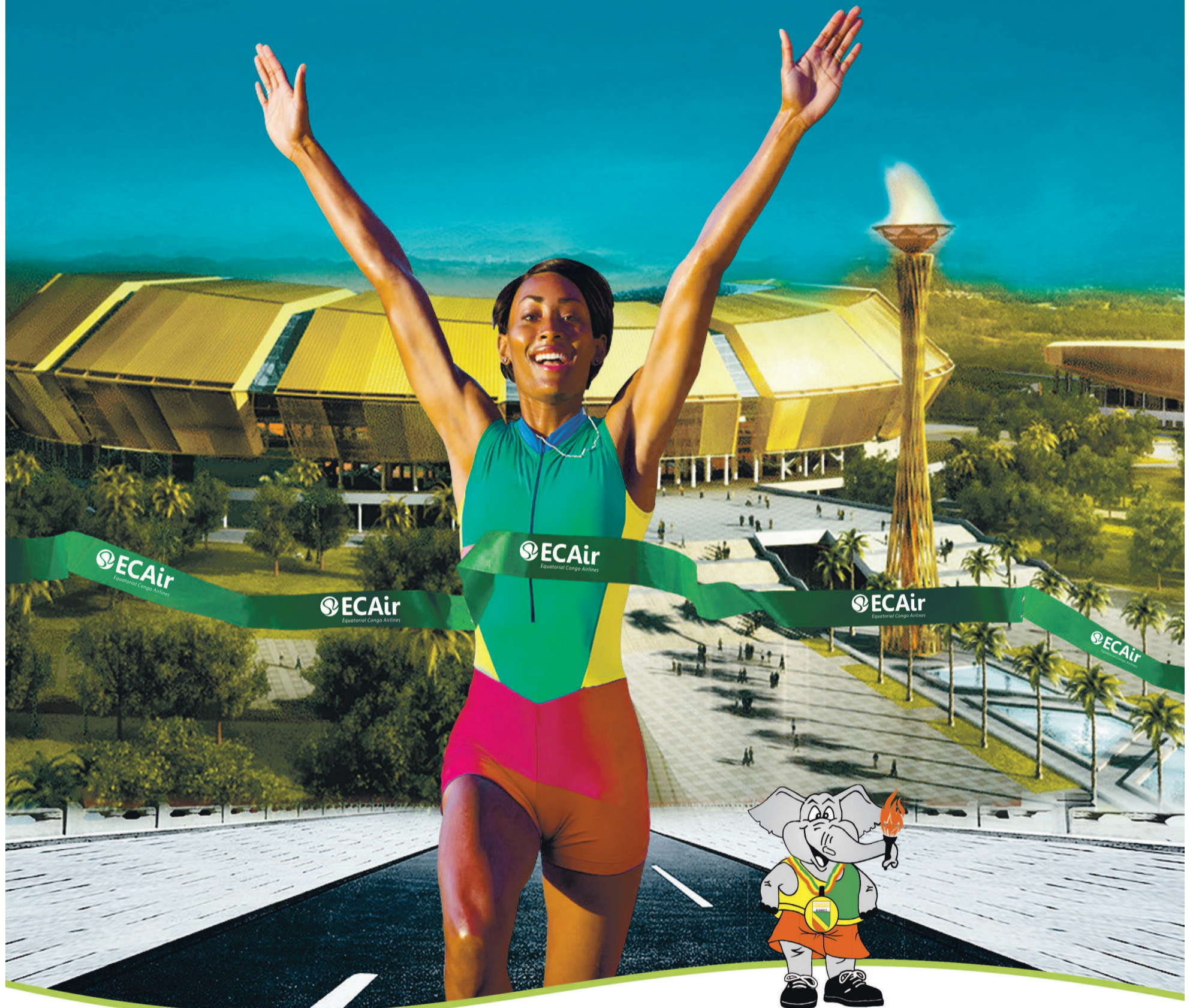


Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Boro Faustin Parfait, proviseur au Lycée Technique Commercial 1er mai, les familles Zakété Victorine, Zakété Wilson, Mboungou Laurence, Mboungou Rachel, Boro Rodrigue, Ferrant Yolande, Nzoulou Téka à Indo (Sibiti), Roncia Babakana, Mboumba Marie, Mr et Mme Taty informent les parents amis et connaissances le décès de leur Maman, belle-mère, tante et sœur Koyo Emilienne survenue le 30 août à Pointe-Noire.

La veillée funèbre se tient au quartier Mongo Kamba, en face du Bar B52. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Bienvenue à Brazzaville, capitale des Jeux Africains



Découvrez le plaisir de voyager à travers notre réseau

Pointe-Noire, Ollombo, Kinshasa, Douala, Yaoundé*, Libreville, Bangui*, Ndjamena*, Cotonou, Bamako, Dakar, Abidjan*, Paris, Bruxelles, Dubaï, Beyrouth

*Bientôt



Transporteur Officiel des Jeux Africains



www.flyecair.com
Tél: + 242 06 509 05 25
Suivez nous sur  

ENVIRONNEMENT

La CEEAC et le Fonds mondial pour la nature (WWF) désormais liés par un accord de partenariat

L'accord a pour objectif de définir les thématiques prioritaires pour l'Afrique centrale en matière d'environnement et de gestion de ressources naturelles.

Signé le 1er septembre, respectivement par le secrétaire général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Ahmad Allam-mi et le directeur du Bureau Régional pour l'Afrique, Frédérick Kwame Kumah, cet accord vise deux axes stratégiques prioritaires à savoir : la réduction des empreintes écologiques de filière huile de palme en Afrique centrale ; la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et contre les émissions des gaz à effet de serre en vue d'un développement socioéconomique respectueux de l'environnement et bénéfique pour les populations dans les pays membres de la CEEAC.

Dans leurs allocutions prononcées à cette occasion, les deux personnalités se sont félicités de l'intérêt que revêt la formalisation dudit accord.

« Ce partenariat marque le renforcement de la collaboration en faveur d'une action conjointe et solidaire, nécessaire à la mobilisation des ressources, l'élaboration de politiques, l'assistance technique, les formations et le renforcement des capacités à usage responsable du capital naturel en vue de contribuer au développement d'une économie verte en Afrique centrale ».

« La conjonction des efforts entre leurs deux institutions d'une part, et entre elles et les autres partenaires au développement constituent un préalable à la prise en considération du poids de l'Afrique centrale dans un monde où l'homme est appelé à vivre en harmonie avec la nature », estiment-ils.

Pour sa part, le secrétaire général de la CEEAC a souhaité que les activités à développer dans le cadre du présent accord doivent viser la transformation du capital naturel en capital productif. « Nous devons passer de la conservation à l'économie de la conservation pour être en phase avec notre statut d'organisation économique au service de l'intégration régionale et les attentes des Etats », a conclu Ahmad Allam-mi.

Yvette Reine Nzaba

RESSOURCES FORESTIÈRES

L'Afrique du Sud accueillera le 14^e congrès forestier mondial

Sur le thème « Les forêts et les peuples : investir dans un avenir durable », se tiendra du 7 au 11 septembre à Durban, en Afrique du Sud, le 14^e Congrès forestier mondial avec le soutien de la FAO.

Cette rencontre obéit, selon les organisateurs, à la nécessité pour les gouvernements, la société civile et le secteur privé de « stimuler l'investissement dans les forêts comme élément clé du développement durable ».

À cette occasion, les participants dont une vingtaine de ministres discuteront des moyens de libérer le potentiel des forêts en vue de tirer les populations rurales de la pauvreté ; agir comme des zones tampons face au changement climatique ; et inspirer de nouvelles technologies et produits renouvelables.

Plusieurs intervenants dont le président sud-africain, Jacob Zuma, le Prince Laurent de Belgique, ambassadeur spécial de la FAO pour les forêts et l'environnement, et la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, prendront la parole lors de l'ouverture du Congrès.

Durban sera un moment propice pour le lancement de l'évaluation des ressources forestières mondiales. La dernière évaluation de ces res-

sources sera donc présentée par le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva. Elle décrit les changements intervenus dans les forêts au cours des 25 dernières années et renseigne sur les derniers développements en matière de gestion durable des forêts. Il est prévu aussi un dialogue de haut niveau sur l'agenda forestier mondial. Ceci, afin d'examiner comment les investissements dans les forêts, la foresterie et les communautés forestières pourraient contribuer de la meilleure manière à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

Par ailleurs, des représentants de l'Union africaine, du gouvernement d'Afrique du sud et de la FAO se joindront aux chercheurs et spécialistes pour examiner en profondeur le rôle des forêts dans le cadre des efforts nationaux et régionaux visant à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique.

Autre activité figurant dans le programme : le lancement du Plan d'action quinquennal sur les forêts et l'eau. Cela

vient à point nommé puisque plus d'une personne sur six dans le monde n'a toujours pas accès à l'eau potable. Et vu que la demande mondiale sur l'eau est en hausse alors que cette denrée se raréfie, le Plan d'action quinquennal sur les forêts et l'eau devra recommander des initiatives à entreprendre dans les domaines de la science, de la politique, de l'économie et des pratiques forestières.

Outre cela, un concours international dénommé Treehousing sera organisé en marge des assises. Il constituera un challenge professionnel pour des architectes, des étudiants et des décorateurs en matière de concepts de logements en bois innovants et durables ainsi que de constructions urbaines en bois. De plus, le vainqueur 2015 du Prix Wangari Maathai sera annoncé lors d'une cérémonie spéciale. Le prix de 20 000 dollars qui ira au lauréat avait été établi en 2012 par le Partenariat de collaboration sur les forêts. Il reconnaît les efforts extraordinaires déployés par un individu pour améliorer et maintenir les forêts et les populations qui en dépendent.

Nestor N'Gampoula

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

1 160 000 FCFA TTC A/R

NEW YORK

À PARTIR DE

1 840 000 FCFA TTC A/R

PLACE À MES JAMBES!

Premium Economy : profitez de 40% d'espace en plus pour vos jambes dans une cabine privative à l'avant de l'avion.

AIRFRANCE KLM

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 28/09/15, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 28/08/15. Envolez-vous entre le 01/09/15 et le 30/11/15 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS/VOLLEY-BALL

Les Congolais remportent leur première victoire par forfait

Ce succès des Diables rouges de volleyball est dû à l'absence des Gambiens. Le Congo a ainsi obtenu 3 sets contre 0.

Les volleyeurs congolais ont offert à leur pays sa toute première victoire de ces onzièmes Jeux africains. Même si ce n'est pas de la manière dont le public sportif le souhaitait c'est-à-dire suite à une confrontation. Le match qui devait opposer le Congo à la Gambie, dans la catégorie senior hommes, était prévu le 3 septembre au gymnase Henri-Elendé, à proximité du stade Alphonse-Massamba-Débat. Les Diables rouges se sont présentés sur l'aire de jeu pour l'échauffement. Quelques minutes plus tard, il leur est annoncé l'absence de la Gambie. Le forfait est consommé. En d'autres termes : Victoire des Diables rouges 3 sets 0.

Ce qui est vrai, c'est que pour le prochain match face au Nigéria, le 5 septembre à 20 heures, la réalité ne sera pas la même. C'est sur le terrain que les volleyeurs congolais devraient confirmer tout le bien que le

public sportif pense d'eux. Pas facile devant un adversaire aussi grand.

Les autres rencontres

L'affiche Rwanda-Algérie était l'une des plus relevées de la journée, en seniors hommes. Le temps réglementaire, sur l'ensemble des sets, n'a pas suffi pour départager les deux formations. Dès l'entame de la rencontre, le Rwanda a emporté le premier set (29-27). L'Algérie a égalé son adversaire en s'imposant au set suivant (25-17) avant de prendre l'avantage au troisième set (25-19). La victoire de l'Algérie semblait alors se dessiner. Il suffisait, pour les Algériens, d'empocher la dernière partie pour crier définitivement victoire. Malheureusement pour eux, le Rwanda a imposé sa force au dernier set (26-24). Finalement, dans le temps réglementaire, Rwandais et Algériens étaient à deux sets

partout. Seul le tie-break pouvait donc les départager. L'Algérie a su tirer son épingle du jeu et s'est finalement imposée 3 sets à 2.

Le Nigéria de son côté n'a pas du tout tremblé devant le Botswana. Dans une confrontation à sens unique, ou presque, les Nigériens ont imposé leur force aux Botswanais 3 sets à 0. Le Cap-Vert l'a emporté devant Seychelles 3 sets à 2 alors que le Ghana est lourdement tombé face au Cameroun 3 sets à 0. C'est par le même score que l'Egypte a pris le dessus sur le Mozambique.

Chez les dames, les Diables rouges se sont inclinées face au Ghana 0 set à 3 pendant que les Nigériennes ont infligé le même score à le Mozambique. L'Algérie, elle, a courbé l'échine 1 set à 3 devant le Kenya. Le reste des rencontres de volleyball reprendront le 5 septembre. Aucun match n'est prévu ce 4 septembre jour dédié à l'ouverture officielle des Jeux.

Rominique Nerplat Makaya

SAPE

Des Journées scientifiques en vue à Brazzaville

L'art de bien se vêtir fera bientôt l'objet des journées scientifiques à Brazzaville. C'est la principale décision qui a découlé de la rencontre réunissant les chercheurs, culturels congolais et étrangers au Centre culturel russe (CCR) en présence du directeur de cette institution culturelle, Sergey Belyaev, organisateur de cette rencontre en collaboration avec Elvis Makouezi, auteur du « Dictionnaire de la Sape » et l'Agence nationale de l'artisanat (ANA).

Pour le directeur du CCR, cette rencontre a pour but de sauvegarder l'élément très important de la culture congolaise qui n'est autre que la Sape. Et pour ce faire, il sied de réunir tous les partenaires, y compris les responsables congolais notamment ceux de l'ANA, les sapeurs eux-mêmes, les couturiers (stylistes et modélistes). « Il faut réunir tous ceux qui s'occupent de la mode afin qu'il y ait une symbiose entre eux », a-t-il déclaré.

En effet, si autrefois la société des ambassadeurs et des personnes élégantes (Sape) n'est vu que sur son aspect vestimentaire et sa diatance (la façon de dandiner), les chercheurs, culturels congolais et étrangers, ont pensé mûrir une réflexion approfondie sur cet art de l'élégance congolais. La Sape, cet art de bien s'habiller et d'harmoniser les couleurs, qui tire son origine au Congo-Brazzaville, prend de plus en plus de l'ampleur tant sur le plan national qu'international. Concours de la sape par-ci, festival de la sape par-là, ou encore journée nationale de la sape dédiée à x personne par-ci, par-là. Au regard de cet envol sapologique, les chercheurs et autres culturels ont pensé développer son côté scientifique. En effet, quand on voit défiler les sapeurs, ce qui frappe à l'œil, ce sont les couleurs et les pas cadencés. Pourtant, la Sape a bel et bien des aspects scientifiques, souvent imperméables. Voilà pourquoi ces derniers ont pensé percer la muraille, en organisant incessamment une étude sociologique et philosophique. L'objectif étant de présenter les atouts de cet art,

qui est considéré comme un patrimoine culturel congolais, sur tous les plans (culturels, économiques, social, etc.).

Pendant la tenue des journées scientifiques sur la Sape, la place des couturiers, stylistes congo-



Sapeurs et représentants de l'ANA

lais et leur apport fera également l'objet des discussions. Avec l'entrée possible de la Sape en bourse, l'art congolais ne peut se développer, que si couturiers, stylistes et sapeurs font cause commune. « Le Congo est le rare pays au monde qui envoyait aussi des couturiers se former dans les grandes écoles à l'étranger », a affirmé Elvis Makouezi.

Parade et réactions

Bien avant la tenue de ces journées, les sapeurs présents à la rencontre du CCR, ont présenté une parade sapologique, en débarquant tous azimuts dans la salle de conférences de cette institution. Ils pensent pour certains qu'ils ne peuvent pas se dissocier de cet art vestimentaire pour lequel, ils sont

liés éternellement. C'est le cas de Valentin Nsilou alias De la montagne qui a déclaré. « Je ne peux jamais me passer de la Sape. Elle est devenue mon petit déjeuner. Je suis dans cet art de s'habiller dans la mode du temps depuis longtemps. » Le vieux Kiboba la Mane, quinquagénaire, ne pense pas lui non plus abandonner la sape en dépit de son âge avancé. « Je ne vois pas comment abandonner la sape. Je vais mourir sapeur. D'autant plus que mes enfants qui sont en France me

font parvenir les habits fréquemment. » Un autre sapeur, Séverin Mouyengon, ne manque pas d'impressionner les spectateurs. « Je laisserai mes vêtements à mes enfants. Ce que je n'ai pas pu faire dans d'autres domaines de la vie, je le fais dans la sape », déclare-t-il.

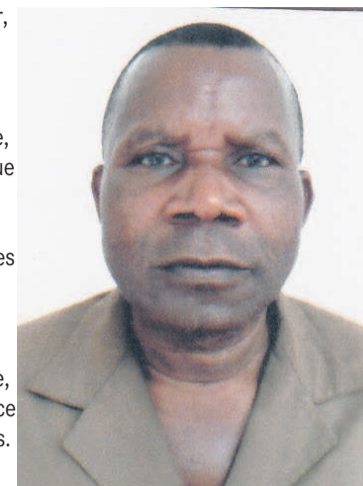
Outre ces trois sapeurs, Maxime Mabanza dit Pivot, plusieurs fois décerné, et adopté aujourd'hui par le Japon comme mannequin, a donné aussi son impression sur la sape avant son départ imminent pour le pays nippon où il ira s'installer. Il invite plus à l'altruisme. « La Sape c'est un comportement. Un vrai sapeur est un partisan de la paix et de la non-violence. La sape ne rime pas avec la violence. »

Bruno Okokana

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection et le souvenir d'un être cher. 5 septembre 2011-5 septembre 2015, voici déjà quatre années jour pour jour que disparaissait de façon inopinée, notre frère, époux, père, oncle et grand-père Dominique Blaise Epongola.

En cette date de funeste anniversaire, les enfants Epongola, son épouse et les familles Mokongo et Bodzala, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en mémoire de son âme valeureuse. A cet effet, une messe de repos de son âme, suivie du dépôt de fleurs seront organisés ce samedi, 5 septembre 2015 à 9h00 précises. Que son âme repose en paix !



04 septembre 2014-04 septembre 2015, Jour pour jour, il y a un (1) an déjà que Dieu a arraché à notre affection la maman, grande-sœur et tante : Marie Mowaya (Marie Ngombe). Messieurs François Moukassa, Jean Moukassa, Emelyne Flore Mangongon portent à la connaissance des parents, amis (es) et connaissances de la célébration de la Messe en mémoire de la regrettée en l'Eglise Sainte-Anne de poto-poto, Sainte-Marie Maman Elobée de Ouenzé et Saint-Augustin-e. Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour elle.

À LOUER

Nous mettons en location deux appartements :

- *un appartement de deux (02) chambres, un (01) salon, une (01) salle à manger, une (01) cuisine, une (01) salle de bain et un (01) WC.
- *et celui de trois (3) chambres, un (01) salon, une (01) salle à manger, une (01) cuisine, deux (02) salles de bain (une combiné avec les toilettes) et un (01) WC.

Au centre ville vers Faaki à Mpila.

Contact : 06 621 88 88 / 06 912 82 82


Formation
GESSION-CONSULTANCE

Pour toute installation sage saari - acquisition de licence et formation en comptabilité - gestion commerciale - gestion tickets de caisse - paie et RH - déclaration fiscales - bilan et compte de résultat - montage financier - business plan
Contacter nous au 06 470 18 36

VASTES TERRAINS A VENDRE A POINTE - NOIRE

- Terrain nu de 800m² à 50 mètre du deuxième module de l'aéroport international Agostino Neto sur le goudron
- Terrain nu de 1000m² sur la route de la frontière vers Agri Congo (Ngoyo)
- Bloc de 30 parcelles à 20 km de Pointe-Noire et à 1 km de la route nationale n° 1

Contact : 06 658 13 02

SONDAGE D'OPIONS SUR LE CLASSEMENT DES MEILLEURES EQUIPES CONGOLAISES DE FOOTBALL

Sondage réalisé à Pointe-Noire

Selon un sondage réalisé par l'Institut de sondage du Congo sur le classement des meilleures équipes congolaises de football, l'**AC Léopard de Dolisie** apparaît comme la meilleure équipe de football congolais devant l'équipe nationale (diabes rouges) et les diables noirs. L'étoile du Congo, Cara et Cheminot complète ce classement.

Meilleure équipe Congolaise

LEOPARD	DIABLE ROUGE	DIABLE NOIR	ETOILE	CARA	CHEMINOT
89,60%	65,30%	56,70%	21,30%	20,40%	13,60%

Cette étude a été réalisée en utilisant une méthode des quotas sur 1.000 sujets, d'une tranche d'âge de 25 à 40 ans sur les 6 arrondissements de Pointe-Noire. Sondage réalisé en juillet.

Institut de Sondage du Congo (INS-CG) se met à votre écoute pour vous proposer des sondages et des enquêtes de satisfaction adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Tel : +242 05 559 76 01 / contact@ins-cg.com / www.ins-cg.com

CHANTIER 2015
INTERDEPARTEMENTAL DE JEUNES

Autour des 11^{èmes} Jeux Africains
Brazzaville: 02-20 septembre

LE SPORT AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT ET DU BIEN-ÊTRE DE LA JEUNESSE

100 jeunes congolais issus de milieux défavorisés vivent les Jeux Africains

3 semaines de brassage culturel, éducatif & sportif

SPECTACLE



Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin

entrée: consommation 1500f
Cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe



Courriel: info@perspectivesavenir.org

Suivez-nous sur les Réseaux sociaux : [Fondation Perspectives d'Avenir](https://www.facebook.com/Fondation-Perspectives-d-Avenir)

[@FPA242](https://twitter.com/FPA242) [perspectivesavenir](https://www.instagram.com/perspectivesavenir)

www.perspectivesavenir.org

BAISSE DES RECETTES PUBLIQUES

Le gouvernement devant un feu rouge

La baisse des cours des matières premières a de sérieuses implications sur la programmation des recettes publiques. Des experts du gouvernement sont à pied d'œuvre pour en atténuer l'impact.

La chute brutale et vertigineuse des cours mondiaux du cuivre n'épargne guère la RDC qui en subit le contrecoup. C'est dans un contexte d'extrême fragilité que le pays est aujourd'hui géré sur fond d'une menace sérieuse de l'équilibre macroéconomique. La baisse des marchés financiers en Chine a sérieusement affecté la RDC dont les prévisions de croissance, pour cette année 2015, ont été ramenées à 8,4%. La réduction des importations des matières premières qui constituent une source sûre de rentrée financière pour la RDC, pays à vocation minière, est durement ressentie en ces temps de basse conjoncture.

C'est non sans raison que la troïka stratégique du gouvernement s'est penchée sur la question lors de sa dernière réunion avec, à la clé, la quête des pistes susceptibles d'atténuer les effets pervers de la récession mondiale. Des experts de l'exécutif national, à en croire certaines sources, travaillent sur des mesures de mitigation des



Un poste douanier secondaire au Kongo central

effets de ces baisses des cours des matières premières sur les recettes publiques. Une note stratégique portant sur des mesures d'atténuation des impacts budgétaires de cette situation serait même en cours d'élaboration au moment où se prépare une réunion stratégique pour

lever des options idoines de contenance de cette crise.

Concernant justement la baisse des recettes publiques, certains analystes l'imputent au processus de démembrement des provinces mal négocié. Le déclin des marchés financiers chinois a engendré une ré-

duction à 8,4% de la prévision de croissance de la RDC pour 2015. Car, depuis l'annonce du

découpage des provinces qui passent de onze à vingt-six provinces, les recettes fiscales ont sensiblement chuté. Au Katanga par exemple, elles ont baissé jusqu'à 30%. Au Nord Kivu, le secteur de Butembo Beni qui produisait en période de paix 70% de recettes publiques at-

teint difficilement aujourd'hui les 20%. La plupart des assujettis considèrent qu'ils doivent attendre la mise en place des nouveaux gouvernements et des nouvelles institutions pour payer leurs impôts, révèle-t-on. Les disparités actuelles dans le fonctionnement des administrations fiscales des nouvelles provinces en conflit ouvert avec leurs anciennes tutelles provinciales impactent aussi négativement sur les recettes publiques. A cela s'ajoutent la fraude à certains points névralgiques et aux postes frontaliers, les tracasseries administratives aux lieux de chargement et déchargement des marchandises, qui favorisent le coulage des recettes publiques.

Notons toutefois, au regard des conclusions de la dernière réunion de la Troïka stratégique, que le compte général du Trésor a présenté, le 28 août 2015, un déficit de 115,62 milliards FC provenant des recettes de 218,25 milliards FC et des dépenses de 333,87 milliards FC. En cumul annuel, le compte général du Trésor a affiché des marges positives de 58,17 milliards FC, indique-t-on.

Alain Diasso

PROCÈS ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA

La VSV dénonce des menaces intenses contre les avocats des parties civiles

Tout en condamnant fermement ces menaces proférées sous diverses formes, cette ONG a exigé des autorités du pays une enquête indépendante afin d'en identifier les auteurs.

À quelques jours du prononcé du verdict fixé au 17 septembre dans le procès de l'assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) s'est dite vivement choquée et a dénoncé, avec la dernière énergie, les menaces mettant en insécurité les avocats des parties civiles. Ces faits datent, selon cette ONG, depuis la comparution du renseignant Kalala Kalao, l'ancien chauffeur du colonel Daniel Mukalay, contre qui il a fait sa déposition à l'audience du 9 juillet.

À en croire le communiqué de la VSV du 3 septembre, lesdites menaces se sont amplifiées depuis les dernières plaidoiries des avocats des parties civiles fin juillet et début août 2015, au cours desquelles il a été fait état de certaines pièces du dossier n'ayant pas fait l'objet de l'instruction. Il s'agit notamment, selon l'ONG, des pièces relatives au rapport de la VSV sur les massacres des adeptes du Mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo en 2008 dans la province du Bas-Congo et le message électronique que feu Floribert Chebeya Bahizire avait envoyé à Maître Djakani à Bruxelles, fin mai 2010, lui demandant de rédiger une plainte à déposer à la Cour pénale internationale contre les auteurs présumés de ces massacres. Pour la VSV, en effet, les menaces dont font l'objet les avocats des parties civiles dans l'exercice de leur fonction pour une cause juste ne font que cor-

roborer la thèse de crime d'État ciblé et planifié ainsi que l'absence de volonté politique dans le chef des autorités congolaises à contribuer à la manifestation de la vérité sur les circonstances réelles de l'assassinat des deux défenseurs des droits humains « assassinés d'une manière atroce et cruelle entre les mains de l'État congolais suite à leur engagement pour la démocratie et les droits humains en RDC ».

Selon la VSV, les auteurs de ces menaces disaient à ces avocats qu'ils étaient en train de combattre le pouvoir en place, en leur demandant s'ils avaient les capacités d'aller jusqu'au bout. Aussi auraient-ils dit que les parties civiles et leurs conseils, à qui ils ont promis de subir le même sort que ces deux défenseurs des droits de l'Homme, chercheraient la tête du chef de l'État et non Mukalay et John Numbi.

Des actions presque officielles

La VSV a, en outre, déploré la destruction de la boîte e-mail de Me Kabengela Ilunga ; des lettres presque de blâme venant du Barreau national sur les prestations du Collectif des avocats dans le dossier assassinat Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ainsi que le déplacement à Kinshasa de Me Djakani, soupçonné d'avoir trahi Floribert Chebeya à travers le message lui envoyé par ce dernier pour la saisine de la CPI contre les présumés auteurs des massacres des adeptes du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo, pour y rencontrer uniquement les avocats des parties civiles. L'ONG a également relevé le blocage injustifié des fonds destinés aux avocats des parties civiles par

le Barreau national, etc., comme des indicateurs révélateurs sur les menaces qui pèsent sur les avocats des parties civiles.

S'agissant, par ailleurs, du procès en appel à la Haute cour militaire, la VSV a dénoncé la soustraction des poursuites dont a, une fois de plus, bénéficié le Général John Numbi, qu'elle tient pour suspect numéro un dans l'affaire de l'assassinat de deux défenseurs des droits humains précités. « Les parties civiles sont une fois de plus déçues et regrettent d'avoir interjeté appel presque pour rien. Cependant, la VSV qui avait déjà exprimé des craintes quant à l'aboutissement heureux du procès en appel avec la manifestation de la vérité sur les circonstances réelles de l'assassinat de ses deux membres effectifs espère qu'avec l'épuisement des procédures au niveau interne que toutes les voies sont et seront ouvertes pour que les mécanismes au niveau régional et international se saisissent du dossier », a souligné cette ONG.

La VSV, tout en condamnant fermement ces menaces proférées sous diverses formes contre les avocats des parties civiles, a exigé des autorités du pays, une enquête indépendante sur lesdites menaces afin d'en identifier les auteurs et, de présenter ces derniers devant la justice pour qu'ils répondent de leurs actes. L'ONG a également appelé à la cessation immédiate de toutes les menaces contre les avocats des parties civiles dans l'exercice de leurs fonctions pour une cause noble et juste; la prise des mesures sécuritaires appropriées en vue de sécuriser lesdits avocats et leurs proches.

Lucien Dianzenza

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

135 milliards \$ de la Banque mondiale

L'institution de Bretton Woods appelle au soutien infaillible des États membres de l'African Caucus pour canaliser les ressources nécessaires qui aideront à la reconstitution de l'Association internationale de développement (AID).

Pour la Banque mondiale (BM), grâce à cet argent, il sera possible de financer plus rationnellement le développement de l'Afrique. Concrètement, il s'agit d'encourager et de capter de nouveaux investissements tant publics que privés dans la région. Toutes les ressources possibles devront être utilisées pour rechercher intensément les projets capables d'encourager l'investissement privé. L'urgence s'impose surtout après l'épuisement des fonds de réponse, une année à peine après les interventions de la BM au Malawi et au Népal. « Des problèmes tels que le virus Ébola, les inondations au Malawi ou le séisme au Népal ont épuisé en un an les fonds de réponse qui devaient durer trois ans ». La reconstitution de l'AID à hauteur de 52 milliards de dollars américains visent à essayer de maximiser l'impact sur le développement.

Actuellement, l'on semble porter un intérêt soutenu sur les projets régionaux en Afrique et la plupart des ressources mobilisées sont canalisées vers les projets régionaux d'infrastructures. En reconstituant l'AID et en prenant en compte les innovations financières, il sera possible, selon la BM, de mener à bien le programme de transformation de l'Afrique.

Laurent Essolomwa

MARSAVCO

La société dans le collimateur des ONG de défense des droits de l'Homme

L'entreprise est accusée de marcher, « en toute impunité », sur les droits de ses anciens travailleurs et sur les décisions des autorités politiques et judiciaires.

Dans un plaidoyer du 3 septembre, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dite vivement préoccupée par l'inaction des autorités judiciaires et politiques de la RDC face au « refus des responsables de la société Marsavco d'exécuter les décisions judiciaires, politiques et administratives prises en faveur de ses anciens travailleurs ». Pour cette ONG, en effet, malgré des décisions abondantes des hautes autorités politiques, administratives et judiciaires du pays, les anciens travailleurs ne sont jamais entrés en possession de leurs droits ou de leur dû. « Aucune décision susmentionnée n'a été exécutée », a fait constater l'Asadho.

Mettre fin au régime des intouchables

Dans cette action, l'Asadho

a déploré que l'article 60 de la Constitution qui dispose que « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales consacrés dans la présente Constitution s'impose aux pouvoirs publics et à toute personne » n'a aucun effet sur la société Marsavco, qui se place « au-dessus des lois et décisions des autorités congolaises en toute impunité ». L'ONG en a ainsi appelé aux autorités de la RDC de mettre fin à ce « régime d'intouchables » dont bénéficie la société Marsavco au détriment de ses anciens travailleurs qui sont des voix sans voix.

Déplorant le laxisme qui entoure l'exécution de toutes les décisions politico-administratives et judiciaires susmentionnées, cette ONG a particulièrement exhorté le Premier ministre à prendre toutes les dispositions qui

s'imposent pour faire exécuter dans toutes ses prévisions son Décret n°011/17 du 06 avril 2011 pris en cette cause. L'Asadho a, en outre, appelé le ministre de la Justice et des Droits humains à veiller à ce que les droits fondamentaux des anciens travailleurs de la société Marsavco soient respectés et protégés et à faire respecter toutes les décisions prises par les autorités congolaises dans le sens de protéger les droits fondamentaux desdits anciens travailleurs de Marsavco.

L'ONG a rappelé que depuis le début de cette affaire jusqu'à ce jour, plus de 315 anciens travailleurs de la société Marsavco sont déjà décédés sans avoir touché leur argent. Ces anciens travailleurs, a souligné l'association, sont morts dans une situation de pauvreté générale à cause notamment de la mauvaise foi de la société Marsavco, qui refuse d'exécuter les décisions des autorités congolaises.

L'Asadho a noté qu'en date

du 06 avril 2011, pour régler le litige opposant la société Marsavco à ses anciens travailleurs, le Premier ministre avait pris le décret n°011/17 portant exécution des résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire du cadre permanent du dialogue social sur le dossier « Paiement colis de 802 ex-travailleurs de la Marsavco ». Alors qu'en date du 14 avril 2011, par sa lettre N/Réf : 1794/CAB/PVPM/ETPS/2011, le vice-Premier ministre, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale avait demandé à l'inspecteur général du travail de prendre toutes les dispositions pour l'exécution sans faille des dispositions du décret indiqué ci-dessus.

Cette association a également souligné qu'en date du 20 juillet 2011, par sa lettre n°3401/CAB/MIN/FINANCES/ADM/EL/2011 adressée au premier président de la Cour suprême de justice, le ministre des Finances accusait réception de la lettre N°443/D.9/PP/

MB/2011 du 14 juillet 2011 du Premier Président de la Cour suprême dans laquelle il demandait à l'Inspecteur général du travail de prendre des mesures d'exécution du Décret 011/17 du 06 avril 2011. Et le 07 septembre 2012, le substitut du procureur général de la République, craignant que la société Marsavco s'oppose à l'exécution du décret du Premier ministre avait requis, le commissaire provincial de la Police nationale congolaise de mettre à la disposition de l'Inspecteur général du travail, un effectif des éléments de la Police qu'il jugerait suffisant pour assister les membres de la commission dont les noms étaient repris dans l'ordre de mission de l'inspecteur du travail. Pour l'ONG, la non-exécution de toutes ces décisions des autorités congolaises le reconforte dans sa position sur le régime des intouchables dont bénéficierait notamment cette société.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL - DIVISION 1

Répartition dans trois zones des vingt-huit clubs de la saison 2015-2016

La Ligue nationale de football tient au démarrage de la 21e édition du championnat national de football avant la fin de ce mois de septembre, précisément le 18 septembre, date convenue avec les clubs.

L'instance nationale de football a procédé à la répartition des vingt-huit clubs qualifiés pour la phase classique de la Division 1 en trois zones de développement. La zone est regroupe l'OC Muungano de Bukavu, CS Makiso de Kisanangani, AS Nika de Kisanangani, AS Dauphin Noir de Goma, AC Capaco de Beni, US Socozaki de Butembo, AS Nkoy Bilombe de Kindu et CS Eldorado de Bunia.

La zone ouest réunit V.Club de Kinshasa, Daring Club Motema Pembe -DCMP-/Imana de Kinshasa, Shark XI FC de Kinshasa, FC MK de Kinshasa, Racing Club de Kinshasa -RCK-, SC Rojolu de Kinshasa, TC Elima de Matadi, AS Dragons/Bilima de Kinshasa, FC Nord Sport de Matadi et AS Vutuka de Kikwit. On va à nouveau suivre le derby V.Club contre DCMP suivi par des millions sportifs de la capitale. Enfin, la zone centre sud met ensemble TP Mazembe de Lubumbashi, FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, SM Sanga Balende de Mbuji-Mayi, CS Don Bosco de Lubumbashi, FC Lubumbashi Sport, JS Groupe Bazano de Lubumbashi, AS Bantous de Mbuji-Mayi, US Tshinkunku de Kananga, AS New Soger de Lubumbashi et FC Océan Pacifique de Mbuji-Mayi. Dans ce groupe, il y aura à nouveau des affiches alléchantes comme Mazembe face à Sanga Balende, ou contre FC Lupopo de Lubumbashi.

Effectué sur la base de rapprochement géographique des clubs afin de minorer le coût prohibitif des voyages des clubs, ce regroupement des clubs en zone de développement intervient après la fin des préliminaires sur trois sites respectifs, à savoir Matadi, Kananga et Kisanangani. Ainsi, huit clubs issus du tournoi qualificatif pour la montée en Division 1 ont rejoint les vingt autres clubs qui étaient déjà qualifiés pour cette compétition nationale. Il s'agit de trois clubs qualifiés à Matadi (Dragons/Bilima, Nord Sport et Vutuka), de trois autres qualifiés du site de Kisanangani (Socozaki, Nkoy Bilombe et Eldorado) et de deux du site de Kananga (New Soger et Océan Pacifique).

Martin Engimo

CAN 2017 - ÉLIMINATOIRES

Les Léopards battent V.Club et DCMP en matchs de préparation

Les Léopards ont livré deux matchs de préparation, le 2 septembre, au terrain à gazon synthétique du Centre technique Kurara Mpova de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge Ikwange ont premièrement battu les Dauphins Noirs de V.Club par deux buts à zéro. Cédric Mongongu sur penalty et Junior Kabananga ont inscrit les deux buts des Léopards. En seconde rencontre, Neeskens Kebano a marqué l'unique but de la victoire de la sélection face au Daring Club Motema Pembe (DCMP). Le onze de départ des Léopards contre V.Club a été composé de Parfait Mandanda, Lomalisa, Gabriel Zakwani, Chancel Mbemba, Christopher Oualembo, Cédric Mongongu, Jordan Nkololo, Jean Munganga Omba, Héritier Luvumbu, Junior Kabananga, Jeremy Bokila. V.Club a aligné Landu Makiese, Mabele Bawaka, Bafola Dido, Padoue Bompunga, Kasereka, Wango, Magola, Ngonda, Alongo, Jean-Marc Makusu Mundele et Jimmy Bayindula. Et face au DCMP, les Léopards ont débuté avec Joël Kiassumbua (remplacé par Guelord Nkela), Isama Mpeko, Joël Kimwaki, Bobo Ungenda, Fabrice Nsakala, Wilson Kamavuaka (remplacé par Kodi Milambo), Cédric Mabwati, Jacques Maghoma, Rémy Mulumba, Neeskens Kebano, et Cédric Bakambu. Le DCMP a placé Matampi Vumi dans les perches. Bangala, Blaise Lelo, Pembele, Mbidi Mavwanga, Manitu Matondo, Parsemain Kevin, Gikanji, Junior Kone, Mazowa, etc. ont été dans le champ.

Les Léopards aiguisent leurs armes avant de prendre leur avion pour Bangui. Ils seront reçus, le 6 septembre les Fauves du Bas-Oubangi de la République Centrafricaine, dans le cadre de la deuxième journée du groupe B des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Gabon 2017. Si la quasi-totalité des joueurs convoqués par Florent Ibenge ont joint Kinshasa, deux joueurs sont encore attendus : Yannick Bolasie qui pourrait rejoindre la sélection directement à partir de Bangui, et Firmin Mubele qui doit venir du Qatar, transféré cet été à Al Ahli Doha. Signalons que Cédric Makiadi ne fait pas partie du groupe, ayant pris la décision de mettre fin à sa carrière

internationale, alors que Mulumbu est blessé. L'on note la convocation de Jacques Maghoma pour son premier match officiel. D'autres joueurs arrivent pour la première fois à Kinshasa, beaucoup pour régulariser les documents administratifs, le cas de Paul-José Mpoku de Chievo Verone en Italie et Rémy Mulumba de Lorient en France.

Se méfier des Fauves de Bas-Oubangi... Du côté centrafricain, le sélectionneur centrafricain Hervé Loungoundji a déjà publié la liste des vingt-trois Fauves pour cette rencontre. Il s'agit de Lembet Geoffrey (Auxerre/France), Samolah Prince (SCAF), Chembou Yannick (Leones Vegetarios), Gbawito Levant (Olympique), Youga Kelly (Crawley Town/Angleterre), Zimbori Nicaise (Léopards de Dolisie/ Congo Brazzaville), Tamboulas Parfait (Olympique), Gallot Junior (Fatima), Ali-Tolmbaye Calvin (CS Mioveni/Roumanie), Kéthévoama Thérance (SCAF), Ngam-Ngam St Cyr (Stade Mogovene/Gabon), Franklin Anzité (Hoan Gian Lai/Vietnam). Il y a aussi Youga Amos (GFC Ajaccio/France), Mabidé Vivien (Tétouan/Maroc), Dertin Amores (AS pelican/Gabon), Gourrier Junior (CMS/Gabon), Saoudi Mamadi (SCAF), Kago Gervais (Olympique), Dimokogna Saint-fort (Fatima), Kéthévoama Foxi (Astana/Kazakhstan), Limane Moussa (Kyzyl-Zhar/Kazakhstan), Kondogbia Evans (AC Renate/Italie) et Toropité Trésor (DFC8).

Hervé Loungoundji va faire avec une équipe privée d'autres joueurs qui pouvaient bien être des titulaires. Ainsi l'on note les absences, pour blessure et diverses autres raisons, des frères Enza-yamissi Manassé (Gil Vicente/Portugal) et Enza-Yamissi Eloge (Valenciennes/France), ainsi que d'autres tels David Manga (Hapoël Ironi Kiryat Shmona/Israël), Fernander Kassai (Slavia Sofia/Bulgarie), Josué Balamandji (Paris FC/France), Eudes Dagoulou (Sétif/Algérie), Hilaire Momi (Saint-Trond/Belgique), etc. Les Léopards ne doivent donc pas afficher un optimisme béat, mais préparer en conséquence cette rencontre, non seulement parce qu'il s'agit d'un match à l'extérieur, mais aussi parce que les Centrafricains ont quand même donné un peu de fil à retordre aux Angolais en première journée. Certes battus zéro but à quatre à Luanda, ils ont encaissé deux buts sur penalty.

M.E.



HAPPY FRIDAY !

Ce Vendredi, Journée Spéciale 100% bonus sur tes recharges de 200F et plus pour Appels et SMS.

Bonus valable 24h pour les numéros 04 et 05

airtel, bonus pamba pamba !



Christine Ojiny

OUVERTURE DES JEUX AFRICAINS

Plusieurs chefs d'États accueillis à Brazzaville

Des invités de marque attendus pour l'ouverture des onzièmes Jeux africains ont foulé le sol de Brazzaville hier dans la soirée.

Les présidents Faure Gnassingbé du Togo, Ali Bongo Ondimba du Gabon, Thomas Boni Yayi du Bénin, Manuel Pinto Dacosta de Sao Tome et principe et Catherine Samba Panza de la République centrafricaine ont été accueillis à l'aéroport Maya-Maya par le ministre d'État Firmin Ayessa, directeur du cabinet du président de la République.

Le Cameroun, le Tchad et la Guinée Équatoriale sont représentés au niveau ministériel alors que sont annoncés la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma et le vice-président burundais.



Catherine Samba Panza



Manuel Pinto Dacosta



Faure Gnassingbé

BRIN D'HISTOIRE

Brazzaville, berceau de l'olympisme africain

Ce vendredi 4 septembre 2015 s'ouvre à Brazzaville, la 11^e édition des Jeux Africains dits Jeux du Cinquantenaire. Cette 11^{ème} édition vient rappeler au monde que, du 18 au 25 juillet 1965, eurent lieu ici, à Brazzaville, au bord du majestueux fleuve Congo, les Premiers Jeux africains ; pour la première fois, le continent organisait une compétition uniquement réservée aux sportifs africains.

Brazzaville venait de donner ainsi naissance à l'olympisme africain. C'est dans la capitale congolaise, les 13, 14 et 15 juillet 1965, la semaine précédant l'ouverture des Premiers Jeux africains, que des responsables sportifs africains décidèrent d'instituer un organisme supranational de coordination de l'ensemble des activités sportives sur le continent. Mais c'est à Bamako, les 12, 13 et 14 décembre 1966, que naquit le Conseil supérieur du sport en Afrique, en abrégé Cssa. Le Congolais Jean-Claude Ganga en assura, dès le début, le secrétariat général. L'impulsion donnée à Brazzaville a permis un développement prodigieux du sport en Afrique. Brazzaville est

bien le berceau de l'olympisme africain. La deuxième édition des Jeux Africains qui devaient se tenir à Bamako, n'eurent pas lieu. Après de multiples péripéties, c'est Lagos (Nigéria) qui en assura l'organisation.

Brazzaville 1965 fut un vrai succès, de l'avis des observateurs. À la clôture des Premiers Jeux africains, le président du Comité international olympique (Cio), Avery Brundage, déclarait : « *C'est merveilleux d'avoir pu organiser d'une manière aussi parfaite, dans une ville pas plus grande que Dijon (France), ces Premiers Jeux africains malgré les difficultés de communication. Lorsqu'on sait que l'organisation d'une telle manifestation serait déjà difficile en France, on se rend mieux compte combien est grand le mérite de nos amis africains de Brazzaville d'avoir pu mettre sur pied la grande compétition qui leur était confiée* ».

Après les Premiers Jeux africains, le Congo organisa d'autres compétitions africaines, avec le même succès. 31

ans après Brazzaville 1965, et au moment où va démarrer Brazzaville 2015, il n'est pas superflu de rappeler que la capitale congolaise eut le privilège du 3 au 9 septembre 2006 d'abriter la première édition des Jeux d'Afrique centrale des moins de 20 ans. L'organisation de ces compétitions fut confiée au Congo par l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa). Sept disciplines (football, handball féminin, athlétisme, judo, boxe, tennis de table et taekwondo) furent au programme de cette première édition. Huit pays y participèrent : le Congo, le Tchad, le Cameroun, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo et Sao-Tomé et Príncipe. Ces jeux se déroulèrent aux Stades Alphonse Massamba-Débat, Félix Eboué et au Complexe omnisports de Ouenzé.

Contrairement aux jeux de 1965, en 2006 les athlètes congolais réalisèrent une extraordinaire moisson de médailles. Ils montèrent 40 fois sur la plus haute marche du podium, ne laissant que des miettes aux autres pays.

Au total, le Congo obtint 78 médailles, suivi de la RdC, 46 médailles (dont 9 en or), du Tchad, 27 médailles (dont 5 en or), du Gabon, 12 médailles (dont 4 en or), de la Rca, 10 médailles (dont 4 en or), enfin Sao-Tomé, 4 médailles (dont 1 en or).

À l'occasion des Jeux du Cinquantenaire, la meilleure façon pour les sportifs congolais de faire honneur au pays et au chef de l'État, qui ont voulu l'organisation de ces jeux au Congo et à Brazzaville, c'est de remporter de nombreuses médailles. Comme on dit trivialement, Denis Sassou Nguesso a mis les moyens pour offrir au public congolais un écrin d'infrastructures sportives qui fait la fierté des Brazzavillois. Comme il y a cinquante ans, à la faveur des Jeux Africains, la ville s'est agrandie. Kintélé est en voie d'urbanisation.

Il ne nous reste plus qu'à demander au public congolais de soutenir toutes les équipes des Diables Rouges en compétition, afin que la moisson de médailles soit bonne.

MFUMU